



Paris, le vendredi 4 juillet 2025

## **Le Conseil de Paris renouvelle sa confiance à la SETF pour la concession de l'Hippodrome Paris-Vincennes**



Le Conseil de Paris a approuvé aujourd'hui le **renouvellement de la concession de l'Hippodrome Paris-Vincennes à la SETF** (Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français), acteur historique et pilier des courses au trot en France.

Situé au cœur du bois de Vincennes et véritable poumon vert de l'est parisien sur une surface de près de 42 hectares, l'Hippodrome Paris-Vincennes est l'hippodrome qui accueille **le plus grand nombre de courses hippiques dans le monde** avec plus de 155 journées de courses et 17 000 chevaux partants sur une année. Il joue un rôle central dans la sélection des meilleurs trotteurs grâce à la spécificité de sa piste. Avec cette décision, ce site emblématique, qui mêle excellence sportive et ouverture sur la ville, entame désormais une **nouvelle phase ambitieuse de développement**.

## **Le Temple du Trot s'ouvre à la vie parisienne**

Toujours porté par la passion du cheval et de ses courses, l'Hippodrome Paris-Vincennes s'ouvre à la ville et aux parisiens en devenant un véritable lieu de vie sportif et culturel, animé toute l'année. Parmi les principales évolutions à venir, les habitants de Paris et des communes environnantes retrouveront notamment :

- une ouverture renforcée au grand public comprenant une promenade accessible à tous permettant de traverser le site, des parcours pédagogiques, des initiatives de découverte du monde équin et de sensibilisation au bien-être animal. Avec notamment l'accueil permanent de poneys en écopâtures dans une démarche pédagogique ;
- une offre de restauration durable, accessible toute l'année et pensée pour les usagers du Bois de Vincennes ;
- une programmation enrichie : festivals, événements culturels et sportifs, animations tout public ;
- des innovations écologiques comprenant notamment des lieux d'agriculture urbaine, des îlots de biodiversité et le recours aux énergies renouvelables pour alimenter le site ;
- un espace événementiel parmi les plus en pointe et les plus originaux de Paris et de sa région, capable d'accueillir jusqu'à 20 000 personnes en extérieur.

Toutes ces évolutions verront le jour progressivement dans les prochaines années. Elles s'intégreront dans un projet en 3 étapes, avec une phase d'exploitation de l'hippodrome.

## **Un projet tourné vers l'avenir**

Pour Jean-Pierre Barjon, Président de la SETF : "Le renouvellement de la concession de l'Hippodrome Paris-Vincennes est une immense fierté pour la SETF. C'est une histoire de 120 ans qui se prolonge, inscrivant notre futur dans ce site exceptionnel pour les 30 ans à venir. Ceci a été possible par l'engagement sans faille de nos équipes qu'il faut ici remercier et la capacité de la SETF à porter un projet ambitieux pour notre lieu mythique."

Courses, spectacle, sport, écologie... les atouts que nous offre ce site exceptionnel sont nombreux. Nous allons dès à présent travailler dans un esprit de collaboration et d'écoute avec la municipalité et les habitants pour révéler tout son potentiel.

2025-2055 : notre ambition est de nous inscrire dans une vision, un mouvement futur, et de continuer à faire de l'Hippodrome Paris-Vincennes un lieu vivant, ancré dans le cœur et la vie quotidienne des Parisiens. »

## **L'hippodrome Paris-Vincennes en quelques chiffres**

**1863** Construction de l'hippodrome de Paris-Vincennes

**1920** Premier Prix d'Amérique

**1952** Premières courses en nocturne

- 42** hectares au cœur du Bois de Vincennes
- 1,8** hectare de vignes, et 10 ruches
- 1 975** mètres, la taille de la grande piste
- 1 325** mètres, la taille de la petite piste
- 160** m<sup>2</sup>, la taille de l'écran géant
- 155** jours de courses par an - **Hippodrome le plus actif au monde**
- 1 260** courses organisées chaque année
- 70,5** millions d'euros d'allocation distribuée
- 17 000** chevaux accueillis
- 170** boxes de chevaux
- 300 000** spectateurs en 2025